

Echafaudage de pied et roulant selon la R408 et la R457 Monter, utiliser et réaliser la vérification journalière des échafaudages de pied et roulants – et vérifier des échafaudages roulants Programme de formation

Public visé

Toute personne appelée à monter, démonter un échafaudage de pied de hauteur inférieure à 24m et un échafaudage roulant conformément à la notice technique du fabricant, pour réaliser les travaux de sa propre activité et à utiliser ces échafaudages.

Prérequis

- Avoir une expérience professionnelle de 6 mois dans le domaine des échafaudages utilisation et/ou montage et/ou encadrement
- Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant (textes, plans et schémas)
- Être apte à travailler selon les caractéristiques de la formation (travail en hauteur, port de charges,)
- Bénéficier d'un avis d'aptitude médicale permettant d'effectuer des opérations de montage et démontage des échafaudages, donné dans le cadre du suivi individuel renforcé (article R4624-23 du CT)
- Être formé à l'utilisation des équipements de Protection Individuelle (EPI) contre les chutes de hauteur.

Objectifs

- Se situer et être acteur de la prévention des risques.
- Monter, démonter un échafaudage de pied selon la notice du fabricant dans la limite des montages énumérés (montage avec console, montage porte à faux, montage poutre de franchissement et/ou escaliers d'accès, potence, poulie à cliquets et corde de levage)
- Réaliser les vérifications journalières
- Monter, démonter un échafaudage roulant selon la notice du fabricant et réaliser les vérifications réglementaires de mises et remises en service, trimestrielles et journalières prévues par l'arrêté du 21 décembre 2004 et au sens de la R457
- Utiliser un échafaudage de pied et roulant en sécurité

Durée

4 jours (28 h dont 60% de pratique)

Effectif

3 minimum à 8 maximum

Modalités, méthodes et moyens pédagogiques

Méthodes participatives, exposés en alternance avec des mises en situation pratique

Intervenants

Formateur certifié par l'INRS

Modalités d'évaluation

Evaluation des connaissances via un QCM.
 Evaluation des savoir-faire tout au long de la formation, incluant des épreuves pratiques liées aux compétences à évaluer réalisées lors d'applications pratiques au plus proche de situations réelles de travail.
 Echafaudage à montage à cadres ancrés avec console, levage de charges par potence.
 Echafaudage à sapines liaisonnées par poutres avec porte à faux et passerelle de franchissement.
 Echafaudages roulants à 5,10m et 8m. Montage garde-corps type MDS monobloc, et garde-corps avec perches pliables.
 Marteaux, niveau, extractomètre...

Validation des acquis

- Certificat de réalisation
- Si le participant a satisfait aux exigences des épreuves évaluatives, délivrance d'une attestation de compétences formation validant les acquis

Agréments / Certifications / Habilitations

Organisme habilité par le réseau Assurance Maladie Risques Professionnels / INRS :
 SECILOG : n° 1449028/2019/EchafaudageP-01/O/09 (R408)
 & n° 1449031/2019/EchafaudageP-01/O/09 (R457)
 C2F FORMATION : n°H34852/2020/Echafaudage de pied - R408-1/O/08
 & n°H35332/2020/Echafaudage roulant - R457-1/O/08



IMPORTANT : Se munir des équipements de protection individuelle suivants : chaussures de sécurité, tenue de travail adaptée, harnais anti-chute, longe avec absorbeur, gants, casque avec jugulaire.

CONTENU DE LA FORMATION

Théorie et pratique

- Les enjeux de la prévention
- Les rôles et responsabilités des différents acteurs
- La prévention des risques : Signaler les situations dangereuses, communiquer - rendre compte
- Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation.
- L'exploitation de la notice du fabricant
- Pour l'échafaudage de pied : La préparation du montage, le montage et le démontage en sécurité d'une structure simple d'échafaudage de pied (cadres et multidirectionnel), les règles d'utilisation d'un échafaudage fixe en sécurité, la vérification journalière (examen de l'état de conservation) de l'échafaudage
- Pour l'échafaudage roulant : Le cadre réglementaire des vérifications des échafaudages roulants et les responsabilités qui en découlent, la préparation du montage, le montage et le démontage en sécurité d'un échafaudage roulant, l'examen d'adéquation, l'examen de montage et d'installation de l'échafaudage roulant, la vérification journalière (examen de l'état de conservation) de l'échafaudage, le compte-rendu de vérification, les règles d'utilisation en sécurité d'un échafaudage roulant
- Evaluation théorique et pratique